BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1107

59 – NORD

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

Ventes et cessions

403 038 086 RCS Lille-Métropole.
URBILOG.
Forme : Société par actions simplifiée (à associé unique).
Capital : 352995.67 EUR.
Adresse : 37, rue Papin, 59650 Villeneuve-d'Ascq.
Précédent propriétaire : 403 038 086 RCS Lille-Métropole. **URBILOG.** 813 811 494 RCS Lille-Métropole. **URBILOG COMPETHANCE EA.**
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : URBILOG Société par actions simplifiée au capital de 352.995,67 euros Siège : VILLENEUVE DASCQ (59650) 37 rue Papin RCS LILLE METROPOLE 403 038 086 URBILOG COMPETHANCE EA Société par Actions Simplifiée au capital de 11.000 euros Siège : VILLENEUVE DASCQ (59650) 37 rue Papin RCS LILLE METROPOLE 813 811 494 AVIS DE PROJET DE FUSION PAR VOIE DABSORPTION DE URBILOG COMPETHANCE EA (Société Absorbée) par URBILOG (Société Absorbante) Aux termes dun acte sous seing privé en date du 21 novembre 2024, il est envisagé la fusion par voie dabsorption de la société URBILOG COMPETHANCE EA par la société URBILOG Evaluation de lactif et du passif de URBILOG COMPETHANCE EA dont la transmission à URBILOG est prévue Montant de lactif : 1.094.536 euros Montant du passif : 1.060.580 euros Actif net apporté : 33.956 euros Augmentation du capital de la société URBILOG : URBILOG, société absorbante détenant la totalité des actions de la société URBILOG COMPETHANCE EA, société absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation du capital. De même, les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution de titres émis par la société absorbante, il na pas été établi de rapport d'échange. Montant prévu du boni de fusion : 22.956 € Dépôt du traité de fusion : Le projet de traité de fusion établi le 21 novembre 2024 a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de LILLE METROPOLE, au nom de la société URBILOG, absorbante et URBILOG COMPETHANCE EA absorbée, le 21 novembre 2024..